



**LOGONNA
DAOULAS**

Logonna-Infos

ANNÉE 2024 - N°370

MARS — AVRIL

DANS CE NUMÉRO :

- Le repas des Aînés
- Hommage à Lisette notre doyenne
- Budget participatif
- Projet du Tiers-Lieu
- Zoom sur les Archers Logonnais
- La Fête du Court-métrage
- Fest-noz

SOMMAIRE :

Numéros utiles et infos pratiques	2
Communiqués de la Mairie	3
Les travaux	9
Clin d'œil	10
Environnement	11
Enfance-Jeunesse	12
Vie associative	13
Hommage	14
Animations	15

BUDGET PARTICIPATIF #1



**Proposez votre projet d'amélioration
du cadre de vie**



**LOGONNA
DAOULAS**

Magazine d'information de la commune de Logonna-Daoulas

Directeur de la publication : Fabrice Ferré

Coordinatrice : Séverine Quillévé

Conception-réalisation : Séverine Quillévé & Catherine Stéphan

Impression : MKS Communication

NUMÉROS UTILES

MAIRIE	02 98 20 60 98
BIBLIOTHÈQUE	02 98 20 66 29
ÉCOLE	02 98 20 64 65
MÉDECINS :	
Dr DELAIGUE	02 98 20 68 59
Dr LE NADAN	
INFIRMIERS :	
Clément KERBRAT	02 98 20 62 13
Damien BERRABAH	06 86 21 55 50
Benjamin GAVI	02 98 20 60 62
Marion BUREAU	
KINÉSITHÉRAPEUTES :	
Karine LE COZ	02 98 20 70 20
Anne LE LOUARN	
ORTHOPHONISTES :	
Perrine LE CORRE	06 52 57 76 52
Olivier PERCHOC	06 87 95 73 16
MEDECIN DE GARDE	15
PHARMACIE DE GARDE	32 37
DENTISTE DE GARDE	02 98 90 55 77
ANTOINE TAXI	06 84 60 28 05
POMPIERS	18
GENDARMERIE	17
CROSS CORSEN	196
(sauvetage en mer)	VHF canal 16
SPAC (7j/7j - 24h/24h)	02 98 85 49 66 06 11 74 64 98
EAU DU PONANT (24h/24h)	02 29 00 78 78
EDF (sécurité)	09 72 67 50 29 (appel local)
GRDF (sécurité) (7j/7j -24h/24h)	0 800 47 33 33
CLIC — Accueil de Daoulas	02 98 46 49 89
POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNES (Pays de Brest)	06 72 83 35 70
CENTRE DE PLANIFICATION ET D'EDUCATION FAMILIALE	02 98 21 80 20
RELAIS PETITE ENFANCE	02 98 25 87 26

CORRESPONDANTS LOCAUX

Le Télégramme :

Bruno INIZAN - 06 15 20 34 77
brunotelegramme@yahoo.fr

Ouest-France :

Kristen FALCHON - 06 52 22 06 32
kristenfalchon@gmail.com

INFORMATIONS DE LA PAROISSE

Horaires des messes :

En mars

Tous les samedis, messe à 18h à l'Hôpital-Camfrout, sauf le 30 mars. Tous les dimanches, messe à 9h30 à Daoulas (sauf le 31 mars) et à 11h à Rumengol.

- 24 mars : Rameaux, messe à 9h30 à Daoulas
- 28 mars : Jeudi saint, messe à 19h à Landerneau
- 29 mars : Vendredi saint, chemin de croix à 15h à Daoulas, à 18h à Rumengol et à l'Hôpital-Camfrout, à 20h30 à Daoulas
- 30 mars : Vigile Pascale, messe à 21h à Daoulas
- 31 mars : Pâques, messe à 10h30 à Daoulas

Avril

Tous les samedis, messe à 18h à l'Hôpital-Camfrout, sauf le 30 mars. Tous les dimanches, messe à 9h30 à Daoulas (sauf le 31 mars) et à 11h à Rumengol.

Recensement militaire

Chaque jeune français.e de 16 ans doit se faire recenser. La démarche peut se faire en mairie ou en ligne sur le site service-public.fr



DEMANDES D'URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

LE BAUT Jocelyn	27, rte de Moulin Mer	Réfection toiture	01/01
DERRIEN LE FAUCHEUR Geneviève	2, bis rue de Kerjean	Création pergola/ véranda	04/01
PLANTET Hugo	3, Rumenguy	Remplacement menuiseries	10/01
QUEFFELEC Maryse	37, rue ar Mor	Modification ouvertures	12/01
ROUSSEL Alexandre	5, allée des Marronniers	Remplacement Velux	19/01
LE BAUT Jocelyn	27, rte de Moulin Mer	Travaux ou chang. de destination sur cons- truction existante	20/01
Commune de Logonna-Daoulas	42, ter rte de Moulin Mer	Installation porte vitrée en alu noir derrière porte en bois existante	23/01
AGENCE SOLUTION CLIMAT	4, Crequin	Install. 12 panneaux photovoltaïques	24/01
MEGALIS Bretagne	Guernevez, Rungléo, Sainte-Marguerite	Install. 13 poteaux fibre optique	02/2

PERMIS DE CONSTRUIRE

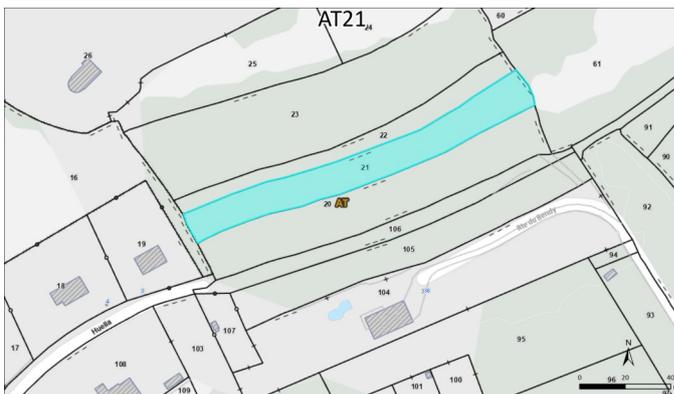
BILLANT Laëtitia	46, rte des Trois Prats	Rénov. construction existante	30/01
------------------	-------------------------	----------------------------------	-------

PERMIS D'AMENAGER

UGUEN Valérie	17, rue Park Braz	Création d'un lot à bâtir	08/02
---------------	-------------------	---------------------------	-------

Vente d'une parcelle en zone Ns à Larvor

Le Conseil municipal, réuni le 31 janvier 2024 a décidé de mettre en vente la parcelle AT21 d'une surface de 2 323 m² classé en zone Ns à proximité du Yelen. Le prix minimum est fixé à 1,00€/m², les frais administratifs étant à la charge exclusive des acquéreurs. Il est précisé que cette parcelle « en espace boisé classé » est non constructible. Il n'est pas possible de s'en servir comme espace de camping.



ÉTAT- CIVIL

NAISSANCES

- Indi FEYDIEU TRAPES né le 19 janvier 2024 à Bordeaux (Gironde)

DÉCÈS

- Jean-Pascal REUX décédé le 15 janvier 2024 à Logonna-Daoulas
- Louise LE ROUX veuve SALAÛN décédée le 23 janvier 2024 à Logonna-Daoulas
- Sophie NURIT épouse COAT décédée le 20 janvier 2024 à Landerneau
- René GUERMEUR décédé le 4 février 2024 à Brest
- Jean LE GOFF décédé le 14 février 2024 à Brest
- Suzanne DIDIER épouse QUANTIN décédée le 20 février 2024 à Logonna-Daoulas

RAPPEL

Circulation et stationnement interdits sur le parvis de Kejadenn

La Municipalité rappelle que le stationnement, comme la circulation, sont interdits sur le parvis de Kejadenn pour des raisons évidentes de sécurité. Seules les opérations de transfert de matériels lors de manifestations organisées dans la salle sont tolérées. Plusieurs zones de parking sont à votre disposition à proximité. Merci de votre compréhension.



Pour retrouver les actualités et événements locaux, n'hésitez-pas à télécharger cette application !

CONSEILS MUNICIPAUX**Sujets évoqués au Conseil Municipal du 31 janvier 2024**

- Elaboration du Programme Local de l'Habitat : avis sur le projet de PLH suite à l'arrêt n°1 en Conseil de Communauté
- Permis d'aménager : installation de panneaux Géopark
- OAP de l'Anse du Bourg : suppression de la demande de modification du positionnement de l'accès depuis la route de l'Anse du Bourg
- Projet de rétrocession de la parcelle cadastrée AT0021
- Convention de partenariat pour le fonctionnement de la micro-crèche intercommunale de Daoulas
- Convention pour la participation aux frais de scolarisation des classes maternelles et élémentaires bilingues des écoles du pays de Daoulas
- Effacement éclairage public et Télécom Rumenguy (cale de moulin mer)
- Dissolution du SIMIF - approbation des conditions de sa liquidation
- Convention d'adhésion au DPD du centre de gestion du Finistère
- Modification des statuts de la CAPLD «Construction et gestion d'abattoirs y compris l'exploitation du service public associé»

Prochain conseil municipal :**21 mars à 18h30 en salle du Conseil**

Les comptes rendus sont consultables sur le site internet de la commune :
<https://www.logonna-daoulas.bzh/compte-rendus-des-conseils-municipaux/>
 ainsi que sur le panneau d'affichage dans le hall de la mairie.

REMORQUE DÉCHETS VERTS**MARS**

2/03 : Le Mengleuz
 9/03 : Terrain de foot
 16/03 : Place du Marché
 23/03 : Kerjean-Kerliver

**AVRIL**

6/04 : Gorrequer
 13/04 : Le Mengleuz
 20/04 : Terrain de foot
 27/04 : Place du Marché
 04/05 : Kerjean-Kerliver

BIEN VIVRE ENSEMBLE

A proximité de la chaufferie de l'école est installé un coffret qui permet de couper l'alimentation électrique de celle-ci en cas d'incident grave. Ce coffret a été dégradé, gratuitement, à deux reprises, entraînant un arrêt de la chaudière en pleine puissance et la détérioration d'un capteur de sécurité. Deux incivilités qui coûtent plus de 500 € à la collectivité.



Quel est l'objectif ?

Permettre à chaque citoyen ou collectif de citoyens, habitant à Logonna-Daoulas, de proposer un projet d'amélioration du cadre de vie, financé par le budget de notre commune.

Qui peut déposer un dossier ?

Tous les logonnais sans conditions d'âge (les groupes de mineurs devront être encadrés par un adulte).

Combien de projets peut-on déposer ?

Un seul projet par citoyen ou collectif de citoyens.

Quel est le budget alloué par la commune à cette opération ?

3 000€ TTC pour un ou plusieurs projets.

Quels sont les critères de sélection des dossiers ?

- Respect des valeurs citoyennes
- Intérêt général
- Intégration dans l'environnement
- Réalisable sur le territoire de la commune

Quelle est la date limite de dépôt des dossiers ?

Vous pouvez déposer votre dossier jusqu'au 30 juin 2024, au format papier à l'accueil de la mairie, ou sous format dématérialisé à : mairie@logonna-daoulas.bzh

Quelle sera la composition du jury ?

Le jury sera composé de 5 élus et de 5 habitant.e.s intéressé.es pour évaluer les projets présentés.

Comment seront choisis les habitants participant au jury ?

Vous êtes intéressé.e pour en faire partie : faites vous connaître à l'accueil de la mairie avant le 31 mai. Un tirage au sort permettra de sélectionner les membres du jury si nécessaire.

Quel est le format et quelles sont les informations que doit contenir le dossier ?

Il suffit de compléter le modèle ci-dessous disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site internet de la commune.

NOM :	PRÉNOM :	N° de TÉLÉPHONE :
ADRESSE :		

PROJET PARTICIPATIF
NOM et PRÉNOM du responsable Projet collectif : oui non (Si oui, nom et prénom de chaque membre du collectif)
ADRESSE
NOM DU PROJET
MON PROJET EN QUELQUES LIGNES
POUR QUI ?
POUR QUOI ?
LES OBJECTIFS
LES BÉNÉFICES ATTENDUS
LOCALISATION DU PROJET
ESTIMATION DU BUDGET
PHOTOS, PLANS, DEVIS en pièces jointes

Dimanche 17 mars 2024
12h - Salle Kejadenn

**REPAS
DES
AÎNÉS**

&

Animation musicale
"Duo Pyk"
Chansons des années 50
A partir de 15h

Inscription en mairie avant le 8 mars

 LOGONNA
DAOULAS

02 98 20 60 98
mairie@logonna-daoulas.bzh

Le CCAS et la Municipalité invitent les Aînés de la commune à s'inscrire à l'accueil de la mairie pour participer au repas qui aura lieu dimanche 17 mars à la salle Kejadenn.

Ce repas sera suivi d'un moment en chansons animé par le "Duo PYK" qui interprètera un répertoire des années 50. Cette animation musicale est ouverte à tout le monde à partir de 15h.

Partenariat CCAS CMB : accès aux micro crédits

Le CCAS de Logonna-Daoulas et le CMB de Daoulas ont signé, le 8 février dernier, une convention de microcrédits. Celle-ci permet aux habitants disposant de faibles revenus et rencontrant des difficultés pour accéder aux prêts bancaires classiques, de profiter d'une solution pour financer leurs projets de vie. Ces projets peuvent concerner l'achat ou les frais liés à la réparation d'un véhicule, l'achat d'un scooter ou d'un vélo dans le cadre d'un retour à l'emploi, le permis de conduire, l'aide au logement ou à la personne ou toute autre situation personnelle.

Le CCAS de Logonna-Daoulas demeure votre interlocuteur pour préparer votre dossier. A l'issue, ceux-ci seront étudiés par une commission paritaire composée de représentants du CCAS et du CMB.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements :
Accueil mairie : 02 98 20 60 98

Enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité

L'institut National de Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) effectue depuis de nombreuses années une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

A cet effet, tous les trimestres, un large échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. La participation de tous à cette enquête, quelle que soit votre situation, est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

Un.e enquêteur.ice de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés du 01/04/2024 au 21/04/2024. Il.elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant. Vos réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques, comme la loi en fait la plus stricte obligation.

DÉPISTAGE
DESCANCERS
Centre de coordination
Bretagne

Mois national de prévention et dépistage du cancer colorectal

11 mars au 1^{er} avril 2024
Ouverture des inscriptions le 26 février

DÉFI
CONNECTÉ
Mars Bleu

Bougeons pour notre côlon !



Envie d'en savoir plus sur le défi ?



Défi connecté ouvert à tous et gratuit !

Bougez et pratiquez une activité physique ou sportive, seul ou en équipe et tentez de remporter des cadeaux de nos partenaires !

Inscrivez-vous sur l'application **kiplin** avec le code **CRCDCMARSBLEU**

SSM VOTRE SERVICE SOCIAL MARITIME

BRÈVE DU SOCIAL



Combien de temps

conservé nos documents administratifs ?

Pour prouver l'existence, le respect d'un droit ou le respect d'une obligation, il est nécessaire de garder certains de nos documents **ORIGINAUX**. Ils peuvent être exigés par diverses Institutions lors de démarches spécifiques.

RESSOURCES

- Avis d'imposition → 3 ans
Cependant, nous vous conseillons toutefois de conserver vos avis d'imposition jusqu'à la validation de vos droits à retraite pour justifier du nombre de parts, du versement des pensions alimentaires, etc.

SITUATION PROFESSIONNELLE

- Diplôme(s) → à vie
- Bulletins de salaire, contrats de travail → Jusqu'à la validation des droits à retraite
- Solde tout compte → 3 ans
- Documents militaires → à vie

SANTÉ

- Attestation de paiement des indemnités journalières → Jusqu'à la validation des droits à retraite
- Examens médicaux → à vie

SITUATION FAMILIALE

- Livret de famille, contrat de mariage, PACS, acte d'état civil, jugement d'adoption, acte de reconnaissance d'un enfant, jugement de divorce → à vie
- Avis de versement des prestations familiales CAF, relevé de compte, talon de chèques → 5 ans
- Contrat de crédit (après la dernière échéance) → 2 ans

LOGEMENT ET VÉHICULE

- Eau, électricité et gaz → 5 ans
- Acte de vente → à vie
- Contrat de location et état des lieux (après la fin de la durée de la location) → 3 ans
- Gros travaux, chaudière → 10 ans
- Factures d'un véhicule → Durée de vie du véhicule



Vous vous posez la question pour un document qui n'est pas cité ci-dessus ?
Utilisez le simulateur pour vérifier combien de temps conserver un document



Prochaine brève : l'utilisation du coffre-fort numérique pour protéger vos données sensibles.

Le présent support est un simple support d'information, il n'a pas de valeur juridique et ne saurait engager la responsabilité du SSM



Besoin de plus d'infos ? Contactez le Service Social Maritime
brest@ssm-mer.fr / 02 98 43 44 93



ssm-mer.fr



LE CLIC : CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION

Le CLIC vous informe sur les conférences et ateliers à venir gratuits sur le territoire, à destination des personnes de 60 ans et plus :

Activité physique adaptée	SIEL Bleu	PLOUÉDERN	Toute l'année, en partenariat avec Amadeus
SÉCURITE ROUTIÈRE	Brain Up	LA ROCHE-MAURICE	"Plaisir, sécurité et sérénité au volant" Conférence à 10h puis ateliers 15/02, 22/02 et 14/03
Activité physique adaptée	SIEL Bleu	LA ROCHE-MAURICE	Ateliers à partir du 13 mars à 15h
NUMÉRIQUE	Vas-y	LOPERHET	Conférence sur la sécurité informatique à 14h30
NUTRITION	ASEPT Bretagne	SAINT-THONAN	9 ateliers du 18 mars au 10 juin.

Renseignements : CLIC@capld.bzh

ACTIVITES NUMERIQUES

La CAPLD propose des stages et ateliers numériques à destination de publics débutants souhaitant s'initier ou bénéficier d'aide pour utiliser les équipements connectés.

Ces stages et ateliers sont organisés sur le territoire de la CAPLD. Pour connaître les dates et lieux, des programmes sont à disposition dans les mairies ou en ligne sur le site de la CAPLD.



CAPLD
59 rue de Brest - Landerneau Cedex
Tél. 02 98 21 37 67
Courriel : accueil@capld.bzh
www.pays-landerneau-daoulas.bzh

Carte de déchèterie

Une nouvelle permanence pour créer les cartes d'accès en déchèterie est organisée sur la commune **vendredi 22 mars de 15h à 18h, en salle du conseil de la mairie.**

Pour tous renseignements concernant la collecte des déchets ou l'accès à la déchèterie, contactez le service Environnement de la Communauté d'Agglomérations à Landerneau : 02 98 21 34 49

RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION SUR LE FUTUR LOTISSEMENT DE LA RUE TRAVERSE

Tony BOUGARAN (Architecte Brestois) et Michel MOREAU (Promoteur et Agent Immobilier à Brest et à Daoulas) présenteront **le 28 mars à 20 heures** dans la salle du conseil municipal, leur projet de lotissement rue Traverse à Logonna-Daoulas. Il s'agira d'un projet de 19 lots (surfaces de 400 à 1 000m²), libre de constructeurs avec, à son entrée, un petit bâtiment collectif de 6 logements à vocation sociale.

Cette présentation sera l'occasion de répondre à vos différentes questions et interrogations.

SÉCURISATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE ROUTE DU MOULIN MER

La première phase du chantier de sécurisation du réseau basse tension route du Moulin Mer arrive à son terme. Cet effacement participe non seulement à l'embellissement du site, mais aussi à la sécurisation des réseaux.

Suite à la tempête Ciaran, le moulin à été l'un des derniers bâtiment à retrouver l'électricité après plus de trois semaines de coupure. Malheureusement, comme dans beaucoup d'endroits de la commune, les réseaux de télécommunications n'ont toujours pas été rétablis.

Il s'agit d'une opération réalisée par l'entreprise INEO, sous maîtrise d'œuvre du SDEF. Le financement est assuré par ENEDIS et le SDEF pour le réseau électrique et par la CAPLD pour le réseau de télécommunications. La commune de Logonna-Daoulas finance l'éclairage public au niveau de la cale pour un montant de 4000 € HT. L'effacement ne sera pas complet suite au refus d'un propriétaire de signer la convention de passage.



LES VOYAGEURS À L'ABRI

Fabriqué par les agents des services techniques, le nouvel abri de bus a rejoint l'espace qui lui était dédié.

Un grand merci à Nicolas Moal pour le prêt de télescopique qui a permis que la mise en place se fasse sans problème et à moindre coût.



LANCEMENT DU CHANTIER DE TIERS-LIEU

Le chantier devrait débuter en avril et durer 10 mois.

La consultation des entreprises a permis d'attribuer l'ensemble des lots de cette opération.

Les titulaires et montants correspondants sont détaillés ci-dessous :



Le projet de Tiers-Lieu intégré dans l'environnement

Lot 1 : Gros oeuvre :	CRENN Construction	76 500.00€
Lot 2 : Charpente :	CRENN Construction	26 500.00€
Lot 3 : Couverture :	MOAL	30 636.00€
Lot 4 : Menuiseries extérieures :	MIROITERIE RAUB	60 800.00€
Lot 5 : Menuiseries intérieures :	GRANIT BRETON	13 418.83€
Lot 6 : Parements intérieurs - isolation :	GRANIT BRETON	67 950.00€
Lot 7 : Chape - Revêtement de sols - Faïence :	LE TEUFF	16 408.90€
Lot 8 : Electricité :	SI2E	26 938.86€
Lot 9 : Chauffage - ventilation :	LE BOHEC	44 936.32€
Lot 10 : Plomberie - sanitaires :	LE BOHEC	10 106.23€
Lot 11 : Peinture :	RICHARD	26 711.60€
Lot 12 : Dépollution - Démolition :	CRENN Désamiantage	20 516.21€
Total :		421 422,95€ HT

PETIT CONSEIL DES PAPIS NICHEURS

Il est plus que temps d'installer vos nichoirs. Les mésanges ont commencé leurs tournées à la recherche d'un abri douillet pour faire leur nid. L'inspection et le nettoyage des nichoirs précédemment installés sur notre littoral a montré un taux d'occupation de plus de 90%, un succès !

Les papis nicheurs ont installé une quinzaine de nichoirs supplémentaires en début d'année, en priorité sur le littoral sud de la commune.

Les chenilles n'ont plus qu'à bien se tenir.



COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962

Le 62ème anniversaire de la fin du conflit en AFN sera célébré le mardi 19 mars 2024.

Daoulas : rendez-vous à 10h25 devant le porche de l'abbaye, pour descendre en cortège devant le Monument aux Morts. A 10h30, courte cérémonie afin de rendre hommage aux victimes de la guerre et plus particulièrement à François Noël Bernicot, seule victime de la commune. Lecture du message de la Secrétaire d'Etat suivi du dépôt de gerbe et d'un recueillement.

Logonna : rendez-vous à 11h devant le Monument aux Morts pour la cérémonie complète.

Présentation de l'hommage, lecture de messages, dépôt de gerbe, recueillement et nous clôturerons la cérémonie en chantant la Marseillaise.

Le verre de l'amitié sera offert par les Anciens Combattants, à la Mairie de Logonna.

MISE À DISPOSITION GRATUITE DES PIÈGES À FRELONS

Pratiquer l'apiculture à Logonna-Daoulas est de plus en plus compliqué, en grande partie à cause des frelons asiatiques. L'année dernière, 53 nids de frelons asiatiques ont été détruits sur la commune. Ces destructions ont un coût, jusqu'à présent pris en charge par la CAPLD.

L'expérience réalisée dans certaines communes du Finistère et des Côtes-d'Armor a montré qu'un piégeage massif des fondatrices, au printemps, limite la prolifération de ce nuisible.

C'est pourquoi, comme l'année dernière, la commune de Logonna-Daoulas vous propose gratuitement des pièges à frelons asiatiques.

Les pièges seront à retirer à la mairie aux heures d'ouverture à partir du 26 mars. Vous pouvez réaliser vous même l'appât ($\frac{1}{3}$ de vin blanc, $\frac{1}{3}$ de bière, $\frac{1}{3}$ de sirop de fruits rouges) ou en acheter en magasin (Bretagne Apiculture à Daoulas par exemple). Une fois de plus, les abeilles et autres insectes vous remercient.



MISE À DISPOSITION D'UN BROYEUR DE BRANCHES

La commune met gratuitement à la disposition des logonnais un broyeur de végétaux. La réservation peut se faire par mail, ou à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture.

Le broyeur est prêté une semaine du mercredi 11h au mercredi suivant à 10h. Un chèque de caution de 500€ vous sera demandé.

Le broyeur est électrique et peut traiter des branches jusqu'à 45 mm de diamètre. Il permet de transformer rapidement les branchages et tailles de végétaux en copeaux utilisables pour le paillis.



En parallèle, les communes de Logonna-Daoulas, Daoulas, Irvillac et l'Hôpital-Camfrout ont acquis, en commun, un broyeur de branches XXL, entraîné par un tracteur. Il sera exclusivement utilisé par les services techniques des communes pour traiter les déchets issus des espaces publics. La CAPLD a subventionné cet achat à hauteur de 80% !

SIVURI



ATTENTION!
 PENSEZ À NOUS
 ENVOYER VOTRE
 ATTESTATION CAF OU
 MSA DE 2024 AVANT
 MI-MARS. AUCUNE
 RÉGULARISATION NE
 SERA FAITE ENSUITE

les **Mésanges**
multi-accueil

**PORTES
OUVERTES**

Vous allez devenir parents? Votre enfant a entre 10 semaines et 3 ans révolus? Vous recherchez un lieu d'accueil de manière régulière ou ponctuelle?

Si vous résidez dans l'une de ces 7 communes: Dirinon, Saint-Urbain, Loperhet, Daoulas, Logonna-Daoulas, Irvillac, l'Hôpital-Camfrout, Ou que vous êtes ressortissants de L'IGESA

**Samedi 6 Avril
2024**

DE 10H00 À 13H00 ... Nous pouvons vous accueillir ...

12 rue Kéréol 29460 Dirinon
02.98.07.14.06
www.lesmesanges.bzh

ACCUEIL BRETONNANT

L'accueil de loisirs Ti al Lamponed géré par l'association Ti ar Vro Landerne Daoulaz à réouvert ses portes depuis le mois de janvier.
 Installés dans les locaux de la garderie de l'école Saint-Julien à Landerneau, nous pouvons dorénavant accueillir 26 enfants (12 de - 6 ans et 14 de + de 6 ans). Nous accueillons en langue bretonne les enfants scolarisés jusqu'à 12 ans. Nous sommes ouverts chaque mercredi et vacances scolaires (3 semaines l'été).



**LARGUÉ DANS
TOUTES LES
INFOS SANTÉ ?
TKT, Y'A LES
RENDEZ-VOUS
JEUNES !**

AVEC L'ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS, JE CHOISIS LE JOUR ET L'HEURE QUI ME CONVIENT

Comment faire mes démarches en ligne ? Quels sont mes droits ? De quelles aides je peux bénéficier pour me soigner ?

L'Assurance Maladie propose aux 18-25 ans des rendez-vous personnalisés, par téléphone ou dans ses accueils, pour faire le point sur leur santé et leurs droits.

Vous souhaitez vous inscrire ?
Flashez ce QR code

ameli.fr

Une soirée "Parlons ados !"

A l'initiative de l'association Log'Ado, et en partenariat avec l'Espace Jeunes de Loperhet et l'Espace Jeunes de Saint-Urbain, une soirée parents, beaux-parents / jeunes (dès 11 ans) aura lieu le 15 mars.

Au programme : des films courts sur des thèmes du quotidien qui se rapportent à la famille et à l'adolescence (sélection des films "Questions de familles").

A la suite de la projection : un temps d'échange convivial sur les sujets qui vous questionnent, accompagné de petits fours !

VENEZ NOMBREUX !

Log'Ado, l'espace jeunes de St Urbain et de Loperhet présentent

PARLONS ADOS !
Questions de famille

Vendredi 15 mars 2024
Salle Kejadenn - Logonna Daoulas
18h30 - 20h30

Diffusion de 6 films suivie d'un échange convivial.
Pour les jeunes dès 11 ans et leurs parents !

Besoin d'infos ?
asslogado@gmail.com
06.77.17.93.07

VENDREDI 15 MARS de 18h30 à 20h30 - salle Kejadenn - Entrée libre

La commune et ses associations Zoom sur les Archers Logonnais



Le club des Archers logonnais a été fondé en 1981 sous l'impulsion de Charles Flurian. Au démarrage cinq arcs et une cible composaient le matériel du club. Suite à une première démonstration sous le préau de l'école publique de Logonna, s'en suivra une trentaine d'adhésions. La mairie va continuer d'aider le club et mettre à disposition le terrain du Créquin qui permet de tirer jusqu'à 90 mètres, puis suivra l'aménagement d'un hangar.

Plusieurs types d'armes sont proposés : l'arc viseur classique et poulie, les mêmes sans viseur, l'arc chasse, et le longbow (celui qui se rapproche le plus de celui de Robin des Bois).

Plusieurs activités sont possibles : le tir en salle en hiver, puis les tirs en extérieur à 50m ou 70m en adultes ou à distances adaptées pour les plus jeunes, les tirs parcours (généralement dans les bois) qui sont le campagne, le 3D et le nature. Au fil des ans le club s'investit dans toutes ces disciplines. Il se structure et obtient rapidement le label Or de la Fédération Française de Tir à l'Arc.

Les jeunes logonnais commencent à remporter des titres au niveau départemental, puis au niveau régional. Plusieurs titres de champions de France en individuel jeunes et adultes sont à mettre à l'actif du club. Un jeune archer portera par deux fois le maillot de l'équipe de France et obtiendra une médaille de bronze en individuel au championnat d'Europe en 2009 et un titre de champion d'Europe par équipe en 2013.

Les équipes ne sont pas en reste, avec plusieurs participations aux différents championnats de France dans plusieurs disciplines ; en 2015 une troisième place au championnat de France campagne vient récompenser les efforts des

adultes féminines. En 2017 le club accèdera pour un temps à la DN2 (division nationale 2).

Le club est organisateur de concours officiels, qualificatifs pour les divers championnats de France : un campagne en avril, un tir en extérieur en mai et une compétition salle en novembre.

Aujourd'hui le club compte plus de 80 licenciés. Plusieurs cours sont réservés aux jeunes tout au long de la semaine. Les premiers accueils se font à partir de 8 ans. Une soirée est réservée aux adultes débutants. Des séances de perfectionnement ont été mises en place. En dehors de ces plages horaires, les archers confirmés peuvent disposer des aménagements à leur guise. Cette possibilité d'avoir une salle permanente est essentielle pour pouvoir conserver un nombre important d'archers qui peuvent s'entraîner très souvent.

Les adhérents sont résidents des communes alentours (Logonna, Hanvec, Dirinon, Le Faou, l'Hôpital-Camfrout, Loperhet, Plougastel, Ploudiry, Irvillac...). Les archers peuvent évoluer en loisir ou participer à diverses compétitions tout au long de l'année.



Contact :
georgesarclog@orange.fr

Au revoir Lisette



Notre doyenne de Logonna, Lisette Salaün, s'est éteinte le 23 janvier dernier à 102 ans et presque 3 mois. Un parcours de vie riche en émotions et qu'ont pu partager de nombreux Logonnais, famille, amis et voisins durant de nombreuses années.

Lisette est née le 31 octobre 1921 à Pluguffan (près de Quimper). Son père disparaît très vite après sa naissance, laissant sa mère veuve, sans pension. Cette dernière est contrainte de faire de nombreux petits boulots pour vivre avant d'arriver à Logonna, locataire dans plusieurs maisons. Lisette doit travailler jeune, malgré des études primaires brillantes à l'école des filles de Logonna où se trouve maintenant la mairie. Elle travaille notamment pour la Marine Nationale comme couturière pendant plusieurs années. C'est à ce titre qu'elle a pu déjeuner sur le porte-hélicoptère « Jeanne d'Arc », fait rarissime pour une femme sur un bateau de la Marine à l'époque.

Lisette se marie très jeune et a une fille unique, Gisèle, née le 13 Avril 1942 à Logonna (Roscurunet). Malheureusement, son premier mari décède des suites de maladie très tôt et elle se retrouve, comme sa mère, veuve très jeune avec sa fille. Elle se remarie après la guerre avec Jean-François Salaün,

un Logonnais de Park Braz depuis plusieurs générations. Une vie heureuse, tournée vers les autres avec Gisèle et son mari.

Lisette tient ensuite un commerce de crèmerie à Brest, aux halles St Louis, où vient se servir la haute société brestoïse. Ce caractère toujours positif et plein de joie était sa marque de fabrique. Elle attire les gens par son humour, sa simplicité et sa joie communicative. Pourtant un nouveau drame arrive dans sa vie le 16 août 1978 : sa fille unique est victime d'un accident de la circulation sur la rocade entre Brest et Logonna. Ce traumatisme reste ancré profondément dans la famille, mais Lisette veut encore une fois l'aider par sa résilience et sa volonté de lui donner le meilleur en toutes circonstances.

Ses 3 petits-enfants, Ronan, Laurent et Gaëlle, sont unanimes : « Nous n'oublierons jamais ces moments d'insouciance et d'amour qui nous ont construits grâce à nos grands-parents, toujours présents pour accompagner notre père lui aussi Logonnais ».

Ses 7 arrière-petits-enfants, Marine, Tifenn, Manon, Nolwenn, Loann, Laurenn et Louis, garderont le souvenir de leur Mamie aimante et généreuse, une mamie que tout le monde aimerait avoir.

Personne ne pourra oublier sa 2CV Charlestown qui circulait entre Logonna et Daoulas avec sa voisine Marguerite Kernéis. Nombreux sont ceux, voisins et amis, qui regarderont encore longtemps la véranda sur la route du Moulin Mer pour saisir un sourire ou un petit signe amical que Lisette ne manquait jamais de donner.

Lisette restera dans la mémoire collective de beaucoup de Logonnais.

La « grande » Fête du Court à Logonna !

2 lieux, 3 dates, 39 films !

La bibliothèque de Logonna, Côte Ouest, La Moulinette, Log'Ado et MMProjet s'associent pour organiser le premier mini-festival de cinéma de Logonna Daoulas en se joignant à La Fête du court métrage, une manifestation nationale annuelle qui permet à toutes et tous de découvrir les univers de cinéastes déjà établis ou émergents.

Programme détaillé et réservation en ligne sur la page dédiée :

<https://www.mmprojet.com/evenements/lefeteducourtmetragealogonna>

VOUS INVITENT

MERCREDI 20 MARS
 SALLE DU CONSEIL DE LA MAIRIE 14h30 séance* pour les 8/11 ans et goûter offert à 16h.
 A LA MOULINETTE PORT DE MOULIN MER 15h30 séance pour les 3/5 ans suivie d'un goûter.
 SALLE DU CONSEIL DE LA MAIRIE 20h à 21h10 séance* pour les ados/adultes

SAMEDI 23 MARS
 SALLE DU CONSEIL DE LA MAIRIE 16h à 18h séance* pour les ados/adultes projection suivie d'une rencontre avec les réalisatrices et le réalisateur.
 A LA MOULINETTE PORT DE MOULIN MER 18h30 à 22h séance pour les adultes suivie d'un apéro.

DIMANCHE 24 MARS
 A LA MOULINETTE PORT DE MOULIN MER 15h séance pour les 5/9 ans suivie d'un goûter.

A LA FÊTE DU COURT MÉTRAGE A LOGONNA

*SÉANCES GRATUITES.
 INFO PRATIQUE : 06 07 03 08 23

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET RÉSERVATION

GRAND JACQUES
 BRETEL EN ÉLECTRIQUE

SALLE KEJADENN
 LOGONNA
 DAOULAS

**DIMANCHE
 24 MARS
 18H**

LA GRÂCE
 Printemps des Poètes - 25 ans
 Du 9 au 23 mars 2024

Association Prim'vers et prose

« Prim'Vers et Prose »

Trois rendez-vous

Un concert consacré à Jacques Brel par le groupe « le Grand Jacques »

Dimanche 24 mars à 18h - salle Kejadenn -
 Entrée 10€

Une conférence « La rade poétique et historique », un voyage photographique en rade de Brest avec Jean-Yves Goujard, photographe, président de FFGAP et intervenant à l'UBO de Brest, et Lucas Bosseboeuf, historien, tous les deux initiateurs du projet Historade.

Samedi 6 avril à 18h - salle Kernéis de Daoulas
 Entrée libre et gratuite

Une exposition de photo-poésie inspirée par «La Grâce», présentée comme chaque année d'avril à septembre sur la ria de Daoulas. Une quarantaine de panneaux pour présenter les œuvres de photographes et poètes de renom. Vernissage prévu samedi 18 mai à la salle Kernéis et sur la ria, avec un concert de Louis-Jacques Suignard, auteur-compositeur.



LOGONNA
DAOULAS

FEST NOZ

VENEZ DANSER !



Chanteuses **GAËLLE ET CORINNE**
Sonneurs **MEVEL ET APPERE**
MORLENN
BOUEST AN DIAOUL Orchestra

MARS
23
2024

20H30

SALLE KEJADENN
LOGONNA-DAOULAS

RESTAURATION
BUVETTE

Entrée : 6€



LOGONNA
DAOULAS

Mairie de Logonna-Daoulas

21 Rue Ar Mor
29460 Logonna-Daoulas
02 98 20 60 98
mairie@logonna-daoulas.bzh

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30 / 17h
Mardi, jeudi et vendredi : 8h30 / 12h - 13h30 / 17h
Mercredi : 8h30 / 12h
Samedi : 9h / 12h (le premier samedi du mois)